

PERMANENCES CITOYENNES : CHANGEMENT DE DATE POUR LA PERMANENCE DU 11 AVRIL



Bonjour,

Les élus concernés par la permanence de quartier prévue le mardi 11 avril pour les quartiers des Marais-Villars, Viviani-Dunlop et La Loue sont dans l'impossibilité d'assurer cette permanence. Celle-ci est donc repoussée au mardi suivant, à savoir le mardi 18 avril au club restaurant Ambroise Croizat - rue Mazagran, de 18 à 19h.

Merci de bien vouloir vous en faire écho dans vos colonnes et éditions respectives.

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr